



## CORALIM - Lundi 14 octobre 2024

### Atelier

## ***Biodiversité, environnement et alimentation peuvent-ils faire bon ménage ?***

*Cette synthèse a été réalisée par les participants au Mastère Spécialisé « Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable » (MS IPAD) de l'Institut Agro Montpellier et du Cirad.*

Intervenant.e.s :

- Stéphanie INGELS, chargée de mission filières locales et valorisation des produits, Parc naturel régional de l'Aubrac
- Aurélien DALOZ, 1er adjoint délégué à la Transition écologique - Commune de Montbazin

Animation par Nathalie COLIN, Responsable de l'unité aides directes et agro-environnementales, DRAAF Occitanie.

Afin de donner une idée des enjeux, problématiques et solutions mises en œuvre, l'atelier s'est déroulé sous la forme de trois interventions. Elles ont été menées par des acteurs clefs de trois territoires, représentant trois cas pratiques ayant des échelles différentes.

**-Parc Naturel Régional (PNR) de l'Aubrac**, présentation par Stéphanie Ingels, chargée de mission filières locales et valorisation des produits.

Pour les élu.es de ce PNR, la préservation du patrimoine, la contribution à l'aménagement du territoire et à son développement sont autant de missions qui impliquent une forte prise en compte de l'interdépendance entre environnement et alimentation. En effet, les surfaces agricoles utiles (SAU) représentent deux tiers du parc. 90 % de ces SAU sont dédiées à l'élevage bovin, dont la conduite est intrinsèquement liée à la gestion des prairies qui composent le paysage du parc. C'est pourquoi de nombreuses actions autour de ces prairies sont menées par les élu.es : diagnostics, expérimentations avec des semences locales, lutte contre les espèces invasives (campagnols), observatoire... En ce qui concerne spécifiquement la biodiversité, le PNR fait également appel à une botaniste pour répertorier les plantes sauvages, en sachant que la diversité floristique des prairies serait directement corrélée à la qualité de la viande produite sur le territoire. Le PNR de l'Aubrac porte



de fait un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine, de favoriser la consommation locale et de mener des actions d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation durable. A ceci s'ajoute le portage d'un PAEC « Aubrac Occitan » et l'accompagnement d'exploitations agricoles qui s'engagent à employer des pratiques préservant l'environnement dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Ces actions sont menées avec la difficulté administrative que constitue le fait d'être à la croisée de plusieurs départements et régions.

**-Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), PAT Sète-Agde-Méditerranée**, présentation par Fabien Héran, animateur du PAT.

L'axe de cette présentation était sur le lien Terre-Mer, très important dans le cas de ce territoire. Les deux zones Natura 2000 du territoire sont pour l'une terrestre (Villeveyrac-Montagnac) et l'autre marine (étang de Thau). Parmi les dispositifs en place, en plus des MAEC, on compte notamment les paiements pour services environnementaux (PSE), en lien avec les Agences de l'eau, qui rémunèrent les agriculteurs et agricultrices dans une optique de diminution d'usage des engrais et pesticides pour une meilleure gestion de la qualité de l'eau.

**-Commune de Montbazin**, présentation par Aurélien Daloz, premier adjoint délégué à la transition écologique de la commune.

Il s'agissait dans ce troisième cas de proposer une vision intégrée des enjeux. Trois grands types de diagnostics ont été menés de front pour porter la politique de la commune, inclure les agriculteurs dans cette politique et répondre aux besoins identifiés : diagnostic de la biodiversité avec l'identification de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), dans une dynamique participative qui a mobilisé les citoyens de la commune ; diagnostic agricole avec des enquêtes auprès des agriculteurs et agricultrices, avec également des consultations et invitations à venir dialoguer à la mairie ; diagnostic foncier, face à la pression foncière importante. Après le constat, l'action : remise en état des chemins, augmentation de l'offre des circuits de distribution, participation à l'ouverture des garrigues en lien avec le pastoralisme, remise en fonction d'un moulin, labellisation par la FNAB « territoire bio » (en cours), récupération des biens vacants sans maîtres (BVSM) et usage du droit de préemption communal pour développer la politique foncière. Dans cette optique mêlant alimentation, politique foncière et biodiversité, un bail a été signé avec le conservatoire des espaces naturels (CEN) et des conventions d'usage ont été signées avec les éleveurs et les horticulteurs. Une forte présence associative et citoyenne sur ces questions avant et durant le mandat a par ailleurs facilité la mise en place de ces solutions sur le terrain.